

- Raison sociale de l'entreprise (nom)
- Adresse de l'entreprise
- Coordonnées (tél. et mail) de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- SIRET / SIREN
- Mention RCS suivie du nom de la ville où se situe le greffe de l'immatriculation
- Lieu du siège social
- Si c'est une société, sa nature et le montant de son capital
- Certification(s) RGE / Qualifications et domaines (Qualibat, Qualit'EnR ou équivalent)

- Nom ou raison sociale du client
- Adresse du client
- Lieu d'exécution des travaux

- Mention « devis » et sa référence
- Date de rédaction du devis
- **Date de visite pour établissement du devis**
- **Date de début des travaux**

Installation de capteurs solaires thermiques	Prix unitaire	Quantité	Prix HT	TVA
<p>Travaux de performance énergétique Pour les équipements produisant du chauffage (SSC) : remplacement d'une chaudière (gaz, fioul, charbon) autre qu'à condensation (marque et modèle) par un système solaire combiné (SSC)</p> <p>Installation de capteurs solaires thermiques ou hybrides (mixtes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types (plan ou à tubes, circulation liquide ou à air), • Marque et modèle, • Nature du fluide circulant dans les capteurs (eau, eau glycolée, air) • Surface (m²), • Certification CSTB ou Solar Keymark, • Productivité (W/m²), • Efficacité énergétique saisonnière pour les équipements produisant du chauffage (> 82 % si ESS de l'appoint < 82% / ESS > 90 % si ESS de l'appoint < 90% / > 98 % si ESS de l'appoint > 90%) • Efficacité énergétique saisonnière pour les équipements produisant de l'eau chaude sanitaire (> 36 % si appoint électrique ou > 95 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe M / > 37 % si appoint électrique ou > 100 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe L / > 38 % si appoint électrique ou > 110 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe XL / > 40 % si appoint électrique ou > 120 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe XXL) <p>Calorifugeage des conduites d'eau chaude : classe isolant > 3 selon norme NF EN 12828. Installation d'appareils de régulation et de programmation. Installation de compteurs individuels et répartiteurs de frais de chauffage.</p> <p>Main d'œuvre</p>	<p>Fourniture</p> <p>Fourniture et pose</p> <p>Fourniture</p> <p>Fourniture</p> <p>Pose</p>	<p>Forfait</p> <p>Mètres linéaires</p> <p>Nombre</p> <p>Nombre</p> <p>Heures / forfait</p>		<p>5,5</p>

Date de validité de l'offre (3 mois à compter de l'établissement du présent devis)

Délai d'intervention (7 jours minimum après la signature du devis)

En orange : mentions obligatoires pour l'obtention des aides financières

Lieu, date et signature du client
 + mention « devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »
 + mention optionnelle « Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant au verso/ci-jointes ».

Total HT

Le ou les taux de TVA

Somme à payer TTC

Conditions de paiement :

30% d'acompte à la commande, 60% au prorata de l'avancement du chantier, 10% à l'achèvement des travaux.

Lieu, date et signature de l'entreprise
 + mention « lu et approuvé »

L'assurance Professionnelle / Le nom et adresse de l'assureur / Couverture géographique du client / Forme juridique – Capital social – Numéro d'immatriculation – TVA intracommunautaire
 Coordonnées et modalités de recours à un médiateur de la consommation (pour les clients particuliers).